



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1 novembre 2021

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50000 € : 5000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50001 € et 100000 € : 10 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 130000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 130001 € et 200000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200001 € et 500000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 500001 € et 1000000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 1000000 € : 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 216 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Société IMMOBILIER SUD PERIGORD , SARL au capital de 1500 € - Siège social : Place De la Libération 47210 VILLEREAUX - RCS Agen n° 484456413 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 4703 2018 000 030 297 délivrée par CCI de Lot et Garonne



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

